



Contact

CTX PA 6
CS 30027
93108 Montreuil cedex
09.69.36.22.22
Appel non surtaxé
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
Consultez les informations dédiées
à votre profession sur klesia.fr
Severine ESSERTEL

Tel: 0472113220

Références à rappeler

N° SIREN : 880886098 N° Adhérent : 004400858 N° de procédure : PC 0002

Recommandé AR

Objet : Déclaration de créances

Maître,

Suite à la fusion des régimes Agirc et Arrco au 1er janvier 2019, nous avons repris les créances des institutions Agirc et Arrco préexistantes.

Nous sommes informés du jugement de Redressement judiciaire prononcé le 14/06/2021 dont a fait l'objet notre adhérent :

NMB- FRANCE
HOTEL RESTAURANT DES ROCHES
17 RUE DE L EGLISE
67420 SAALES

Forme juridique : SARL

En conséquence, nous vous transmettons ci-joint notre déclaration de créances pour : 2802,34 euros à titre privilégié.

Conformément aux dispositions législatives, nous vous demandons de bien vouloir nous tenir informés des étapes essentielles de la procédure, au fur et à mesure de son déroulement.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

LP: 3C 005 834 3866 5



0001 027

ME JENNER FABIENNE Parc d'Activités d'Eckbolsheim 5 RUE DES FRERES LUMIERE 67200 STRASBOURG

NCS

Le 6 août 2021





Gilles Poullet

Directeur Général Adjoint en charge des Opérations





1070793010 00000042





BORDEREAU DES SOMMES DUES AU REGIME DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE

Jugement de redressement judiciaire du 14/06/2021

ADHERENT:

N° SIREN : 880886098 N° adhérent : 004400858

Nº procédure: PC0002

NMB- FRANCE

HOTEL RESTAURANT DES ROCHES

17 RUE DE L EGLISE 67420 SAALES 75017 Paris

CREANCIER:

KLESIA Agirc-Arrco

4 rue Georges Picquart

Exercice	Cotisations et Contributions dues pour les périodes suivantes	Nature	Montant
2020	3ème trimestre	COTISATIONS	2131,37 €
	4ème trimestre	COTISATIONS	7,59 €
2021	1er trimestre	COTISATIONS	77,17 €
	2ème trimestre	COTISATIONS	586,21 €
		TOTAL COTISATIONS	2802,34 €
TOTAL CREAM	CE à titre privilégié dont l'admissio	n au passif est demandée.	2802,34 €

Certifié sincère et véritable par KLESIA Agirc-Arrco

4

Gilles Poullet

Directeur Général Adjoint en charge des Opérations

Les créances antérieures au 1er janvier 2019 portant sur les anciennes institutions Agirc et Arrco, sont poursuivies par la nouvelle institution Agirc-Arrco. Du fait de cette fusion, les créances pour ces régimes sont dorénavant rattachées à une même institution et plusieurs créances peuvent être poursuivies pour une même période.

Par ailleurs, nous avons tenu compte des réductions et exonérations de cotisations de retraite complémentaire que vous avez déclarées jusqu'à ce jour.

IMPORTANT : Le privilège des cotisations et contributions de retraites complémentaires institué par l'article L922-7 du code de la Sécurité sociale prend rang concurremment avec celui des cotisations dues aux URSSAF.





RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE



GIE KLESIA COT VRT RETRAITE

RUE DENISE BUISSON

93554 MONTREUIL CEDEX

Clė 78
ED VINCENNES
40 04 73 71

Toute utilisation frauduleuse de ce document est passible de sanctions. Ce document n'est à utiliser qu'après vérification par le bénéficiaire

Association de moyens KLESIA 22 nuo Marie-Georges Picquan 75017 Paris

A. MILLOT Responsible de contabiano